

Invitation à participer aux assises nationales de l'enseignement de la philosophie
(le vendredi 15 juin, de 9h à 18h, Université Paris Nanterre : amphi A3, bât. B).

Chères et chers collègues,

alors qu'une réforme du lycée se met en place à marche forcée, en cohérence avec celles du baccalauréat et de l'accès à l'enseignement supérieur, nous avons jugé utile d'organiser des assises nationales de l'enseignement de la philosophie, dans un cadre réunissant à la fois des organisations syndicales (SNES-FSU, SNESUP-FSU, CGT Educ'action, SNFOLC, SUD Education), des associations professionnelles (ACIREPh, APPEP) et des départements de philosophie de l'enseignement supérieur (dont déjà Bordeaux, Nanterre, Nice, Montpellier).

Si la philosophie est actuellement célébrée dans les discours - en la gratifiant dans le projet du nouveau baccalauréat d'un statut « d'épreuve universelle » - son enseignement nous semble être fragilisé par la réforme Blanquer : tant par l'absence d'un horaire à effectif dédoublé en séries technologiques (comme il existait avant la réforme de 2010-2012), que par la disparition de l'enseignement approfondi que la Terminale L rendait possible. La spécialité « Humanités, littérature et philosophie » qui prétend s'y substituer, ne semble pas pouvoir être un enseignement disciplinaire s'il prépare à une épreuve qui serait seulement « à tournure littéraire » ou à « tournure philosophique ». L'abandon de la répartition horaire entre la littérature et la philosophie aux arbitrages locaux fragilise davantage encore l'enseignement de la philosophie.

Précisons que la défense de l'enseignement de la philosophie est indissociable, selon nous, de celle d'un service public d'éducation. Aussi, notre démarche se situe à l'opposé d'une approche corporatiste, prête à tous les compromis dès lors que notre seule discipline serait illusoirement gagnante sur tel ou tel point de détail. Réciproquement, nous pensons que les menaces qui pèsent sur l'enseignement de la philosophie, planent aussi sur l'avenir d'un système éducatif dont la vocation ne se réduirait pas au seul horizon de l'employabilité de ses étudiants, mais qui resterait fidèle à un authentique projet d'émancipation.

Ces Assises se dérouleront en 3 temps (qui donneront tour à tour, la parole aux organisateurs ainsi qu'à la salle) :

1) évaluer les réformes (Blanquer, Vidal), relativement à leurs effets sur l'enseignement de la philosophie au lycée et dans le supérieur, ainsi que sur la formation des futurs enseignants. En effet, il n'est pas déraisonnable de s'inquiéter à la fois de la baisse du nombre de postes aux concours (moins 20 % au CAPES et à l'agrégation dès 2018), et de l'avenir des formations universitaires en philosophie.

2) nourrir et fortifier la réflexion : sur l'apport pour les élèves et les étudiants, de l'enseignement de la philosophie, sur les moyens de réussir sa démocratisation, ainsi que sur la nature, le contenu et les méthodes de l'enseignement de la philosophie du lycée à l'université.

3) rassembler la profession en formalisant nos demandes les plus unitaires, afin d'alerter l'opinion publique en cette période favorable à leur écho médiatique – l'épreuve de philosophie du baccalauréat ayant lieu le 18 juin – et de décider des suites possibles à donner à cette initiative.

Valérie Sipahimalani (Secrétaire générale adjointe du SNES), Sandrine Charrier (Secrétaire nationale du SNES secteur contenus), Jean-François Dejourn (responsable national du groupe philosophie)